



Le Club des Entreprises de l'International
WORLD TRADE CENTER MARSEILLE PROVENCE

Dépassons nos limites >>>

31^{ème} CHALLENGE de l'INTERNATIONAL

REGLEMENT 2017

ARTICLE I - PRESENTATION

Pour la 31^{ème} année, l'APEX organise le « **CHALLENGE de l'INTERNATIONAL** », à destination des **étudiants inscrits dans les filières régionales d'enseignement supérieur**.

Peuvent concourir, de manière individuelle, tous les étudiants de **niveau bac+2 à bac+5**, ayant effectué une mission liée au commerce international, **dans le cadre d'un stage ou d'une mission en alternance, dans toute entreprise régionale, nationale ou étrangère**. Au moment de leur stage ou alternance, les étudiants doivent être inscrits dans une filière **régionale** d'enseignement supérieur.

2 catégories de prix seront décernées, selon le niveau des participants :

- Un Prix – niveau Bac +2/3 (**BTS/ Licences**)
- Un Prix – niveau Bac +4/5 (**M1/M2**)

Objectifs de cette manifestation soutenue par de nombreux partenaires :

- **Récompenser** les meilleurs rapports de stage et d'alternance produits par des étudiants motivés et impliqués
- **Encourager** l'insertion professionnelle des étudiants qui ont fait le choix de l'International
- **Valoriser** les filières de formation de la région PACA, spécialisées en Commerce International
- **Mettre en avant** les projets de qualité portés par les entreprises régionales qui ont accueilli un stagiaire ou un alternant



ARTICLE II – SELECTION DES CANDIDATS

1) Présélection par les professeurs et remise des dossiers

Chaque établissement de formation proposant un cursus relatif au Commerce International a la possibilité de présenter un ou plusieurs candidats. **A charge des professeurs de présenter uniquement leurs élèves les plus prometteurs.**

Les responsables de formation remettront à l'APEX les dossiers qu'ils auront sélectionnés **au plus tard le vendredi 29 septembre 2017.**

Ces dossiers seront envoyés en 4 exemplaires papier + 1 exemplaire au format PDF, aux adresses suivantes :

Par courrier : APEX, World Trade Center, 2 rue Henri Barbusse, 13001 Marseille

Par mail : a.barthelemy@club-apex.com

2) Présélection des meilleurs dossiers écrits

Les critères d'appréciation et de sélection des travaux sont les suivants :

- **Le plan d'actions**, faisant apparaître les objectifs et le descriptif de chacune des missions menées (note sur 20)
- **La valeur ajoutée de l'étudiant** et sa contribution à l'entreprise (note sur 20)
- **La méthodologie et la présentation écrite** (note sur 20)

Un premier Jury notera chaque dossier selon les trois critères susmentionnés, et une moyenne des trois sera effectuée, permettant ainsi un classement. **16 dossiers au maximum seront retenus**, soit :

- 8 dossiers niveau BTS/licence
- 8 dossiers niveau M1/M2

Les candidats présélectionnés seront contactés afin de participer à la soutenance orale.

Composition du Jury de présélection :

- 2 représentants du COMITE PROVENCE CORSE DES CCEF (Conseillers du Commerce Extérieur de la France)
- 2 représentants de DIRECCTE PACA
- 2 représentants de COFACE PACA CORSE
- 2 représentants de CCI INTERNATIONAL PACA

3) Sélection finale – soutenances orales (8 et 9 novembre 2017)

Le Jury final sera composé **d'un membre de chaque structure du jury de présélection, de professionnels de l'International désignés par le Conseil d'Administration de l'APEX et d'un représentant du Conseil Régional PACA.**

Chaque candidat présélectionné devra soutenir son rapport de stage ou d'alternance durant **20 minutes maximum, soit 10 minutes de présentation et 10 minutes de questions-réponses** (présentations PowerPoint autorisées).

A l'issue de l'ensemble des soutenances orales, le Jury final statuera sur les différents candidats et récompensera les 5 meilleurs de chacune des deux catégories. **5 prix BTS/licence et 5 prix M1/M2 seront ainsi attribués.**



ARTICLE III – CONDITIONS DE RECEVABILITE DES DOSSIERS

1) Présentation des dossiers

- Chaque dossier transmis **ne devra pas excéder 20 pages**, rédigées spécialement à cette intention.
- Chaque candidat pourra joindre à son dossier tout document qu'il jugera utile pour la bonne appréciation du Jury.
- Lors de la transmission de son dossier, chaque candidat devra **obligatoirement** :
 - joindre son attestation de stage ou d'alternance,
 - **indiquer adresse postale, email et numéro de téléphone afin d'être joint par le secrétariat du Jury**
 - mentionner le nom et les coordonnées du responsable de l'entreprise qui lui a confié la mission afin qu'il soit invité par l'APEX à la cérémonie de remise des prix.

2) Confidentialité

Le contenu du rapport ne sera accessible qu'aux seuls membres du jury et du secrétariat.

ARTICLE IV – REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats se fera le **jeudi 30 novembre 2017** lors d'une soirée de remise des prix, en présence de tous les partenaires du Challenge de l'International.

Le montant ou la valeur des prix est la même pour les 2 catégories de candidats (BTS/licence et M1/M2).

Pour chaque catégorie :

1er Prix : 1500 € remis par le CONSEIL REGIONAL PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (soit 3000€ pour les 2 catégories)
+ 1 baptême en hélicoptère remis par AIRBUS HELICOPTERS (soit 2 baptêmes)

2° Prix : 1100 € remis conjointement par l'APEX et le COMITE PROVENCE-CORSE DES CCEF : (soit 2200€)
+ 1 baptême en hélicoptère remis par AIRBUS HELICOPTERS (soit 2 baptêmes)

3° Prix : 700 € remis par la SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (soit 1400€)

4° Prix : un billet d'avion moyen-courrier remis par AIR FRANCE (soit 2 billets d'avion)

5° Prix : 250 € remis par COFACE (soit 500 €)

Pour tous les lauréats : un abonnement annuel au magazine Classe Export et un coffret de parfums CORANIA.

Certains prix, sous réserve de validation, sont susceptibles d'évoluer.